



Lonsieur

Je prors la Sardieze de vous faire la presente, a l'occasion du porteur d'icelle,
mon filz Franois (lequel i' envoye s'exercer en Amstⁿ: en nostre vocation)
pour vous presenter nos tres-humblez baysemains et seruices:

Et ce sur l'assurance que m'a donne naquere M^r Philippe mon Frere, de la
favorable souuerance qu'il vous plait de garder de nous: C'qui me comble
le singulier plaisir que i'ay en me rememorant de l'Honneur qu'il a pleu a feu
Mons^r Vr^e Pere, des-excellent Personnag^s, de me tesmoigner de son intime et
cordiale amitie, durant mon sejour par dela des l'an 1602 jussq^t l'an 1612
Voir selon sa grande doceur familiarisant jusques la, a me faire voir a ma
arrivee et communiquer de temps en temps, le tres-bel ordre qu'il tenoit,
avec une tendreuz Paternelle, a la diligente culture et loignez esleuement
des belles et tres-nobles Plantes, de Mons^r Vr^e Pere Maurice et de vous, en vos
jeunes aages, addressant, avec facilite merveilleuse, vos releues esprits, tant
a la Musique, qu'aux bonnes lettres, qu'aux langues, qu'aux autres exercices
d'Honneur, et en fin, en toutes vestes.

C'est a quoy, apres le travail qu'il employoit per dignement aux affaires Publ^g,
il bandoit uniquement sa Pensée et prenoit tout son plaisir: Aussi en a il
veu, avec la benediction de Dieu, le fruit desire, d'une perfection accomplie
de tout ce qu'on scauroit louhaiter en vos personnes, et particulierement en
la Vostre! Ce lui a este une joye indicible. J'en ay este tenu moi oculaire
et domestique infinies fois, par sa courtoisie durant ledites années.

Mesmes, apres mon depart, il lui a plu de sa grace, m'honorer d'un rare tesmoignage
de vos faueurs l'an 1612, acaueir, de vos excellens Poemes sur tout le vostre, sur le
suict peu considerable de ma personne, Voyage, et mariage, avec des louanges Hyperboliques
et expressions de vos affections, plus que je ne merite, mais avec les termes si Poengueux
et si releués, qu'ils ne cedent en rien a la veine Marrienne. Je l'ay louient
remanie avec plaisir et le destini garder pretieusement, comme un digne gage de Vostre
bienvenillane: Mantenant, pour ce que quelquesz nous repassons la veue avec joye sur
les Entusiasmes Poetiques et mouuemens Cataliens de nostre jeunesse, j'en ay trouu
munir mon filz & comme d'une pierre pretieuse pour encor vous le faire voir,
quand vostre bon loiffir vous le permettra.

J'ay eu tres-grand desir, et quelque espoir, que dans vos premiers voyages, vous
eussiez, au moins, passé une fois, par deca, pour vous y reconfermer le témoignage
de mes devoirs. Mais i'en ay quitté l'attente, aussi tôt que i'ay su, que vos
Promenades estoient converties au service du Public, avec l'Ambassade,
et qu'à ce voyage de Venise, vous fîtes, quoy que ceune, si ex cellentement
paroistre, dans cest Auguste Sénat (avec admiration et louange nômpareable)
l'eschantillon des sublimes qualités, dont Dieu vous a si largement doué,
pour le bien de la Patrie! Et puis que la Divine bonté a comblé de
plus en plus en vous ses dons et grâces, et suivant vos merites, vous a élue
à des hautes et relevées charges, je m'en réjouis avec vous de tout mon
coeur, et le prie continuer, benir, et acoroir à vostre Grandeur et prosperité,
à vostre plein souhait et contentement.

Excuses, Monsieur, que je m'ingere peut être trop autre, L'obligation
et affection que je vous ay de tout temps, m'y transporte, Votre me donne
encore confiance de vous recommander ce porteur, et vous prier, qu'il vous
plaît faire continuer l'amitié des Pères aux enfans, et qu'il puisse avoir
part à vos bonnes grâces, et à la faveur de vos très-sages aduis et conseils.
Luy qu'il ne soit à présent capable (à mon regret) à vous rendre service, comme
je le souhaiteroye, il le pourra peut-être devenir quelque jour, pour vous, ou les
vostres. Ainsi Dieu lez en face la grace. Il a eu quelque entree aux leys,
et desir fort qu'il entretienne le qu'il en fait. Je lui avoye ci devant destine.
Mais Dieu m'ayant arrêté il y a 3 ans, son frère aîné, il m'a fait changer de dessin.
Je veux envoi, avec vre permission, dire ce mot, et vous supplier, si la commodité de
mess^{rs} vos enfans permet cy apres à faire des voyages, qu'il vous plaît vous souvenir
que vous avez iij un feruitor et une maison, qui leur est acquise pour leur service,
et q'il ce me sera beausus d'onneur de les y poussi recevoir et servir, comme je
le feray de tres-entière affection. Depuis en peuve estre tressasseur.
Je vous baise tres humblement les mains, comme aussi je vous prie par vre faveur, que
mon fils le puisse faire, s'il vous plaît de ma part, à Mon^e V^r Fier, avec
l'offre de mes services, et je demeure à l'affair
de Genève le 16 aout 1639.

Monsieur

Le malheur ayant talonné ce porteur mon Fils, j'avois
esté pris par les Dunkerquois, et detenu prisonnier deux mois
et plus, dont je l'espri à present libéré; lui a aussi fait
perdre tous ses papiers et lettres, et la mienne pour vous,
avec les vers écrits de vostre digne main: Dont i'ay un
tres-grand regret. J'envoie neantmoins ce double de
la mienne et aussi des vers, afai qu'il ne perde, pour
cela, l'honneur de voes bayser les mains et vous offrir
nos tres-humblez seruices et les siens, et je demeure
a touzjiurs

Monsieur

de Geneve
Ce 11 septembra 1639.

Y
Vostre tres humble et
Tres oblige seruiteur
Jean Louys Calandrin

21 Decembris.

A Monsieur

Monsieur Huygens, Cet
= ualier, Seig^r de Solem, G^e
et Secret^r des Commandemens de
Monsig^r le Prince D'Orange A

W^r 100